Circuit bleu de 12,5 km

Code du balisage © FFRP

Jalonnement des itinéraires	Promenade et Randonnée
Continuité	_
Changement de direction	7
Mauvaise direction	×









Charte du randonneur

Les circuits pédestres empruntent des chemins et des sentiers ruraux du domaine public fréquentés par tout type de randonneurs. Ils empruntent aussi parfois des chemins privés dont les propriétaires ont accordé gracieusement l'autorisation de passage. Pour garantir la viabilité et la pérénité de ce réseau, nous vous invitons à :

- Respecter la nature et surtout la propriété privée
- Ne pas abandonner vos détritus
- Ne pas fumer en forêt ni allumer de feux
- Ne pas troubler le silence des lieux habités
- Rester sur les sentiers
- Maintenir les chiens en laisse
- Ne cuelllir ni fleurs ni plantes

<u>Dissé-sous-Le-Lude</u> allie les avantages de la proximité immédiate du chef-lieu de canton à la tranquillité d'un village rural. La vallée

verdoyante et pittoresque de la petite rivière de La Marconne révèle de jolis tableaux champêtres. Des lieux charmants la parsèment aux noms évocateurs et chargés de souvenirs : la Cour de Broc, Trousse-Loup, Coupe-Sac,



Vau-Logé, Cave-Fort. Tout cela, associé à la pêche, aux sites et aux promenades, réjouira les passionnés d'histoire et de nature.

www.tourisme-bassinludois.fr

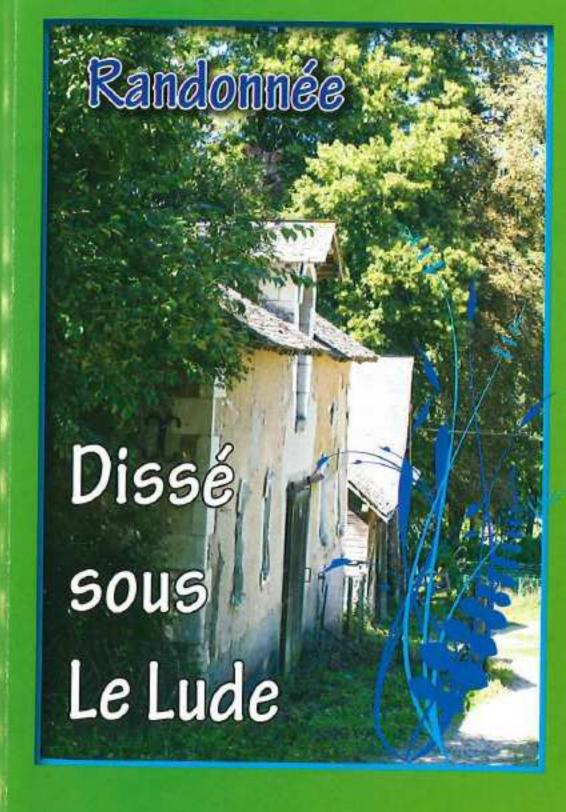
Le Château de la Cour de Broc est une demeure du début du XVII° siècle à façade ordonnancée. Les traces d'une construction plus anciennes apparaissent sous l'enduit. Il appartenait à la famille de Broc qui tenait son nom de la paroisse limitrophe située dans le Maine-et-Loire. Vendu comme bien national, le domaine est dépecé. Datations principales: Fin du Moyen Age - 17° siècle Source: www.patrimoine.paysdelaloire.fr

Découvrir à proximité

Au lieu de Mousseaux ou Monceaux 5 (mot qui signifie monticule), un bâtiment de la ferme appelée la Grande-Maison, est remarquable par une petite porte extérieure surmontée d'un cordon en ogive, et surtout par la charpente de sa couverture, de forme légère, également en ogive. On croit que ce bâtiment a servi de temple aux protestants de la contrée. A peu de distance dans un verger où se trouve un puits, on a rencontré, en béchant des ossements humains, probablement de religionnaires (protestants). Dictionnaire statistique de la Sarthe Par Julien-Rémy Pesche

Galerne 6 est le toponyme du groupe de maisons situé de l'autre côté de la route face à l'entrée de la cour de cette nouvelle maison bâtie ex-nihilo après 1850 dans un style néo-classique rustique et bourgeois. Elle est accompagnée de dépendances rurales (ferme moderne) et d'un commun en brique et pierre.

Source: www.patrimoine.paysdelaloire.fr



Chemin des Gagne-Petit

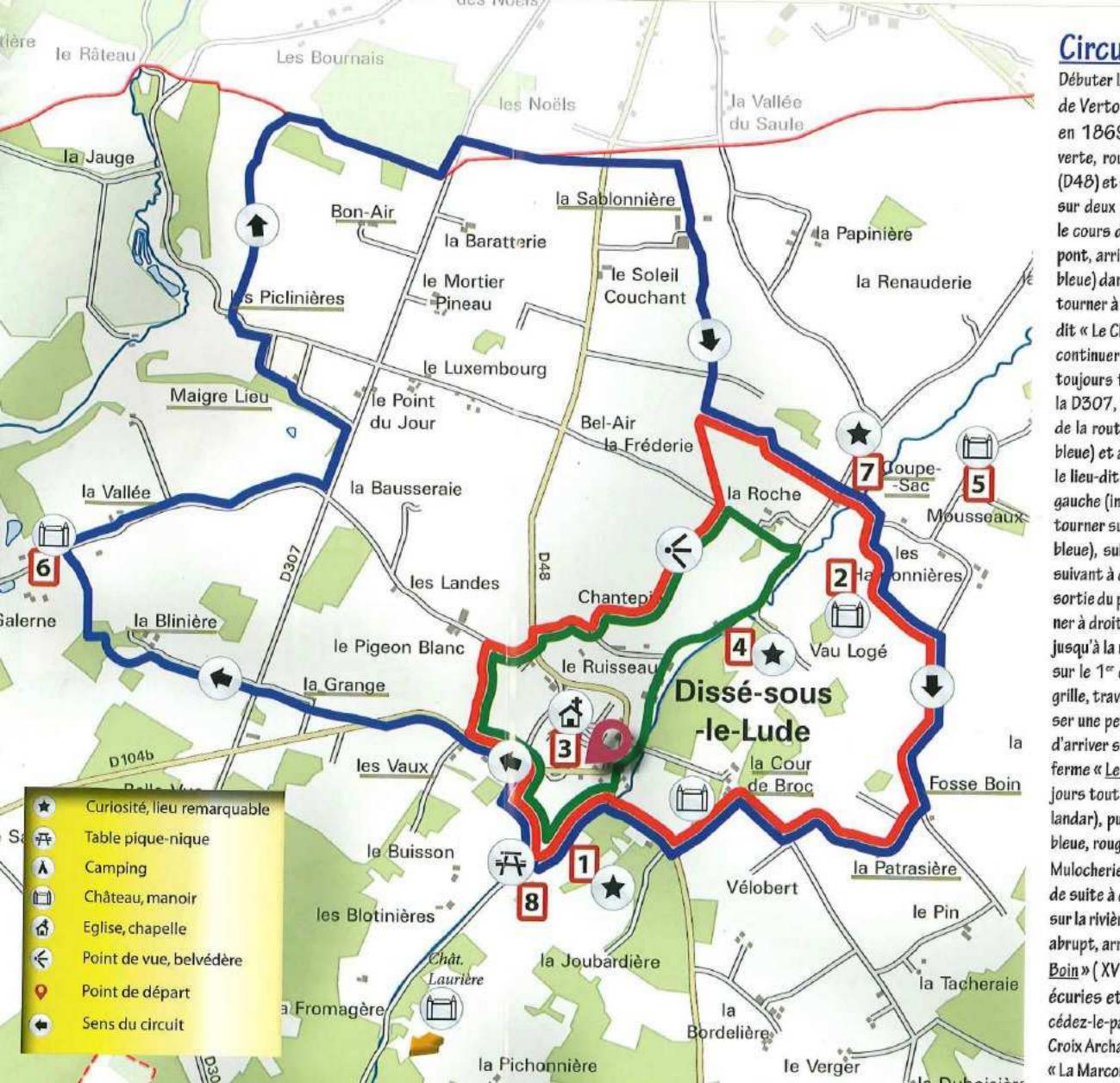


www.cc-bassinludois.fr O.T. Le Lude: 02 43 94 62 20



端源的

Circuit couleur bleue de 12,5 km à Dissé sous Le Lude



Circuit couleur bleue de 12,5 km

Débuter la randonnée 😡 à partir du parking de l'église Saint Martin de Vertou 3 (bâtie aux XI° et XV° siècles, incendiée, reconstruite en 1869) ou du stop face à l'église, tourner à gauche (indications verte, rouge, bleue-violette), à l'intersection à gauche vers « Broc » (D48) et stationner près du plan d'eau 8 Prendre le chemin qui conduit sur deux passerelles (indic. bleue), longer l'étang central, la route et le cours d'eau, parcourir un sentier étroit et sinueux, passer un petit pont, arriver sur la route, tourner à droite et de suite à gauche (indic. bleue) dans le chemin. Arriver dans un petit lotissement « Les Fosses », tourner à gauche au croisement (D104b – indic. bleue), passer le lieudit « Le Champ des Muriers ». A l'intersection « Les Vaux » (fin XVIII°) continuer la route tout droit, prendre le 1e sentier à droite, suivre toujours tout droit jusqu'à la route, lieu-dit « <u>La Grange</u> », traverser la D307, poursuivre sur la route en face vers « La Blinière ». Au bout de la route, continuer sur le sentier à gauche, encore à gauche (indic. bleue) et au bout du chemin, arriver à la route prendre à droite. Passer le lieu-dit « La Vallée », « La Motte ». Au cédez-le-passage, prendre à gauche (indic. bleue), puis la 1 èse à gauche. Sur la grande route (D307) tourner sur le 1ª sentier à gauche vers le lieu-dit « Maigre Lieu » (indic. bleue), suivre la petite route et au croisement prendre à gauche, au suivant à droite « Les Piclinières », tout droit sur le sentier, jusqu'à la sortie du petit bois et jusqu'au panneau de balisage qui indique de tourner à droite (bordant un bois et un champ). Suivre le sentier tout droit jusqu'à la route (lieu-dit « Bon Air »), tourner à gauche (indic. bleue) et sur le 1e chemin à droite après le château d'eau. Contourner une 1ère grille, traverser le « Haras de la Côte des Noêls », puis une 2 de, traverser une petite route pour suivre le chemin en face (indic. bleue). Avant d'arriver sur une petite route, prendre un chemin à droite, traverser la ferme « Les Sablonnières » tout droit, passer entre deux champs toujours tout droit, continuer tout droit à l'intersection (à gauche « Vaulandar), puis tourner à gauche aux indications de balisage (indication bleue, rouge, GR 36). Traverser des prés et des champs, la ferme « La Mulocherie » (fin du XVIII°), arriver à la route prendre à gauche et tout de suite à droite (indic. bleue) « <u>Coupe Sac</u> » (moulin à eau) 7. passer sur la rivière « La Marconne ». Tourner sur le 1° sentier à droite, chemin abrupt, arriver à la route prendre à droite, passer le lieu-dit « <u>La Fosse</u> Boin » (XVIII et XVIII pour les chambres à cheminées - XX pour les écuries et le hangar), « <u>La Patrassière</u> », « <u>La Cour de Broc</u> » 9 . Au cédez-le-passage et au calvaire, prendre à droite, passer le lieu « La Croix Archambaut », le panneau d'entrée du village, le pont surplombant « La Marconne » et retour au point de départ.